

Le Principal
M. COING Emmanuel
Affaire suivie par :
Emmanuel COING
Tél : 04 50 71 01 64
Mél : ce.0741227G@ac-grenoble.fr

Thonon-Les-Bains, le 11 mai 2026

Le principal

Adresse établissement
38 Avenue Général de Gaulle
74200 Thonon-Les-Bains

Aux parents des élèves

Objet : Organisation de la fin de l'année scolaire 2025-2026

Madame, Monsieur,

La fin de l'année scolaire est liée aux circulaires provenant des autorités académiques, aux procédures d'orientation, aux dates des commissions d'appel. À partir de ces éléments, nous pouvons organiser la fin de l'année comme suit :

1. Arrêt des cours

Les classes seront libérées le **vendredi 3 juillet au soir**. Les enseignants seront convoqués pour les corrections à partir du 1^{er} juillet 2026. Selon les besoins des familles et les professeurs disponibles, un accueil individualisé sera proposé.

2. Journées banalisées

L'épreuve orale du DNB se déroulera **le mercredi 3 juin matin**. Au regard du nombre d'évaluateurs nécessaires, cette **journée sera banalisée** pour les niveaux 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}. L'examen écrit du D.N.B. se déroulera le vendredi 26, lundi 29 juin et mardi 30 juin 2026. Les cours ne sont pas assurés lors de l'épreuve écrite du brevet des collèves.

3. Brevet des collèves

Pour les candidats scolaires, il faut obtenir au moins 10/20 sur l'ensemble des évaluations pour être reçu. L'évaluation finale compte pour 60 %, tandis que le contrôle continu compte pour 40 % du total. Tous les élèves doivent se présenter munis d'une pièce d'identité.

4. Restitution des manuels scolaires + documents du CDI

Un planning de restitution des manuels scolaires vous sera adressé prochainement. Chaque classe se rendra au CDI où les livres seront examinés avant d'être rendus. Le cas échéant, une participation financière sera demandée si une détérioration est constatée. Si les protections plastiques sont en mauvais état, les élèves devront les enlever à LA MAISON. Les ouvrages perdus ou détériorés seront facturés, et les usures anormales (exemple : tranche abîmée, sale...) feront l'objet d'une amende. Pour les élèves quittant l'établissement, l'Exeat (document administratif nécessaire à l'inscription en lycée) ne sera remis qu'après restitution de l'ensemble des manuels scolaires, des documents du CDI et paiement des dégradations ou pertes d'ouvrages et de l'attestation de paiement de la demi-pension.

3^{ème} Jeudi 25 juin selon planning des classes

5. Casiers :

Les élèves doivent impérativement avoir vidé leur casier, pour le mercredi 1^{er} juillet, 2026, enlevé leur cadenas (les cadenas qui n'auront pas été enlevés le 1^{er} juillet seront coupés). Les affaires peuvent être récupérées la dernière semaine.

6. Réinscription :

La réinscription s'effectuera par voie dématérialisée selon le planning ci-dessous :

Jeudi 25 juin 2026 { - pour les élèves actuellement en 6^{ème}
 - pour les élèves actuellement en 5^{ème}
 - pour les élèves actuellement en 4^{ème}

Un courrier à destination des parents des élèves de 6^{ème} pour choisir la seconde langue vivante a été distribué. Les coupons réponses sont à rendre aux professeurs principaux au plus tard le 22 mai 2026. Les fiches d'infirmerie, de régime de sortie et les attestations d'assurance seront récupérées à la rentrée. Un Exeat, nécessaire à l'inscription au lycée sera remis aux élèves après vérification du retour des manuels scolaires.

7. Résultats de l'affectation post-3ème :

Tous les élèves de 3^{ème} et leurs familles sont informés par le principal du collège des résultats de l'affectation en lycée à partir du mardi 30 juin. Les élèves de 3^{ème} sont libérés après les épreuves du DNB pour procéder à leur inscription selon les modalités présentes sur la notification d'affectation.

Télé-inscription : Consultation de l'affectation et inscription au lycée
 Adresse de connexion : educonnect.education.gouv.fr

8. Résultats du DNB :

Les résultats du DNB, Diplôme National du Brevet des Collèges, seront communiqués à partir du 9 juillet 2026 à partir de 10h00 sur Publinet le site de l'Académie de Grenoble. La liste des élèves admis sera alors affichée au portail du collège à partir de 16h00.

9. Bal de fin d'année :

Un bal de fin d'année se déroulera le mardi 30 juin pour les élèves de 3^{ème}. Les modalités d'inscription seront prochainement diffusées via Pronote.

10. Vacances d'été :

Fermeture du collège au public : vendredi 3 juillet 16 heures
Ouverture du collège au public : mardi 25 août 8 heures. Avant cette date, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse :

ce.0741227G@ac-grenoble.fr

11. Rentrée des classes 2026 :

Mardi 1^{er} septembre à 8h00 pour les classes de 6^{ème} : les élèves seront accueillis par le professeur principal de 8 heures à midi. Les cours débuteront l'après-midi de 14 à 16 heures.

- Mercredi 2 septembre à ● 8h00 pour les classes de 5^{ème}
- Mercredi 2 septembre à ● 9h00 pour les classes de 4^{ème}
- Mercredi 2 septembre à ● 10h00 pour les classes de 3^{ème}.
- les élèves de 6^{ème} sont libérés Mercredi 2 septembre

Le début des cours, selon l'emploi du temps qui aura été distribué, se fera donc pour tous dès le jeudi 3 septembre à 8h00.

11. Réunions parents - équipe pédagogique :

6 ^{ème} 1 à 4	Lundi 7 septembre à 17h15	Salle vidéo*
6 ^{ème} 5 à 8	Mardi 8 septembre à 17h15	Salle vidéo*
5 ^{ème}	Jeudi 10 septembre à 17h15	Salles de classe**
4 ^{ème}	Jeudi 10 septembre à 17h15	Salles de classe**
3 ^{ème}	Lundi 14 septembre à 17h15	Salle vidéo*

- Plénière en présence du principal / principale adjointe et professeurs principaux (PP) puis en classe avec les PP
- **Uniquement en présence des professeurs principaux dans les salles de classe